



Opération : Construction d'une piste d'athlétisme couverte et ses vestiaires sur le site du Complexe sportif Louis Ballard à Guilers.

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de l'organisme acheteur : VILLE DE GUILERS, correspondant : à l'attention de : Monsieur le Maire de Guilers, Hôtel de Ville – 16 rue Charles de Gaulle 29820 GUILERS France - Téléphone : 02 98 37 37 37
Adresse internet de la plateforme de dématérialisation de l'acheteur public (URL) :
<https://marches.megalisbretagne.org>

Objet du marché :

La construction d'un bâtiment de 96,10 m x 46,02 m positionné au Sud-Ouest du terrain. Il dispose :

- Une piste plate de 200,00 m avec un rayon de courbure de 15,00 m
- Une piste droite de 70,00 m
- Une piste de simple et triple saut de 40,00 m
- Une piste de saut à la perche de 40,00 m
- Deux séries de gradins avec deux niveaux d'assises

La construction d'un bâtiment vestiaires de 32,37 m x 12,39 m (401 m²) se trouvant au Nord-Est du bâtiment.

Deux aires de lancer extérieures à l'Est du bâtiment sont dédiées au javelot, marteau et disque.

Type de procédure : procédure adaptée

Langue pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : 11 avril 2019 avant 12 heures

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28 FEVRIER 2019

Le dossier de consultation est téléchargeable à l'adresse électronique suivante :

<https://marches.megalisbretagne.org>

Les candidats devront transmettre leur offre **uniquement par voie électronique** à l'adresse suivante :

<https://marches.megalisbretagne.org>

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes 3 contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes Cedex, téléphone : 02 23 21 28 28, courriel : greffeta-rennes@juradm.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Rennes 3 contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes Cedex, téléphone : 02 23 21 28 28, courriel : greffeta-rennes@juradm.fr.